

# L'histoire adaptée à l'origine des élèves

**Catherine Moureaux, députée PS, demande que chaque élève du secondaire, à Bruxelles et en Wallonie, étudie, en plus de l'histoire de la colonisation au Congo, celle d'un autre pays ou région, en fonction de l'origine de l'étudiant. La ministre de l'Enseignement, Marie-Martine Schijns, abonde dans le même sens, estimant que « rien ne l'empêche ».**

Le PS veut enseigner l'histoire de la colonisation à chaque élève wallon et bruxellois du secondaire. Nouveau : des adaptations seraient amenées en fonction de l'origine des étudiants qui composent chaque classe. « Notre volonté, c'est qu'au terme de ses études, chaque étudiant du secondaire ait au minimum été confronté à l'histoire de la colonisation et de la décolonisation au Congo. Mais aussi à celle d'un autre pays « à la carte », en fonction du public scolaire », précise la députée Catherine Moureaux (PS).

En résumé, une classe composée de nombreux élèves d'origine maghrébine se verrait enseigner l'histoire de la guerre d'Algérie ou de la présence occidentale au Maroc. Pour une classe comptant plusieurs Vietnamiens, ce serait la guerre

d'Indochine ; pour des Maliens, la colonisation française en Afrique subsaharienne, et ainsi de suite.

« Je constate, notamment chez une grande partie des jeunes originaires d'Afrique subsaharienne et du Maghreb, des difficultés identitaires », reprend la fille de l'ancien bourgmestre de Molenbeek. « Je l'ai remarqué notamment lors de la projection des « hommes d'argile » devant des élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degré. Ce film raconte l'incorporation de soldats marocains au sein de l'armée alliée durant la Seconde Guerre mondiale. Il montre les atrocités commises à l'époque contre leurs ancêtres. J'ai bien vu que les jeunes avaient du mal à appréhender ce sujet. Cela peut les conduire à aggraver leur sentiment de discrimination. Et ce, alors même que ce ressenti part d'une situation existante. Ces jeunes sont victimes d'une discrimination bien réelle. Sur un autre versant, il faudrait également enseigner à ces étudiants ce que leurs nobles ancêtres ont amené à l'Europe, comment ils ont été accueillis. Il y a un manque de ce côté-là. »

L'enseignement des faits de colonisation dans les classes de Wallonie et de Bruxelles se li-

mite pour l'heure à la présence belge au Congo. Et encore, d'une manière extrêmement marginale : les professeurs parviennent trop rarement, faute de temps, à boucler l'entièreté du programme au cours des 6 années de secondaire. Le XX<sup>e</sup> siècle n'est parfois que très partiellement étudié. En 2013, 42 profs d'histoire ont pourtant participé à une formation sur la thématique du Congo. Un kit pédagogique composé de deux DVD et de fiches avait été fourni à ces enseignants. Mais cette formation n'est aujourd'hui plus proposée.

## LA MINISTRE NE S'OPPOSE PAS

« L'histoire de la colonisation/décolonisation du Congo est incontournable dans le cadre de la culture générale de nos élèves sur l'histoire de la Belgique. Le cas du Congo est effectivement prévu par le programme », confirme Marie-Martine Schijns (cdH), ministre de l'Enseignement, qui attend cependant les résultats des travaux sur le pacte d'excellence pour relancer le processus. « Rien n'empêche un prof d'adapter un cours en fonction de son public, pour autant que les balises fixées par les programmes soient parcourues. »

« Il ne faut plus attendre. Depuis

7 mois que la ministre Schijns a remplacé Joëlle Milquet, le dossier n'a pas avancé. Nous devons foncer », conclut Catherine Moureaux. « Des outils de référence seraient bienvenus pour aider nos professeurs. Mais leur formation est, je pense, suffisante que pour leur permettre d'ores et déjà d'aborder ces sujets en classe. »

ADRIEN DE MARNEFFE

« Les difficultés identitaires de jeunes originaires du Maghreb sont réelles »

Catherine Moureaux  
PS

## Portrait

## Catherine Moureaux sur les traces de son célèbre papa

Catherine Moureaux, fille de l'ancien bourgmestre de Molenbeek, Philippe Mourreaux, a déjà tracé son propre sillon en politique. Médecin de formation, elle est désormais présidente du Groupe PS au Parlement francophone bruxellois et députée au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Active au sein de la section molenbeekoise du PS, elle pourrait bien suivre les traces de son père aux prochaines élections communales en emmenant la liste socialiste.

Parallèlement, elle est très active sur le thème de la colonisation et des discriminations subies par les personnes d'origine immigrée, mais aussi des sujets liés à l'enseignement en général. Récemment, elle a participé au sein du parlement bruxellois à une mise à jour de l'injustice vécue par les métis issus de la colonisation belge en Afrique. Via des témoignages, des projections documentaires et des exposés scientifiques, elle s'est penchée sur ce qu'elle qualifie « d'autre crime de la colonisation ».

Ces enfants d'un père belge et d'une maman congolaise ont été arrachés à leur mère, isolés dans des institutions religieuses, jusqu'à, pour certains, « être évacués en Belgique sous de nouveaux noms à l'heure des indépendances africaines », comme le rappelle Catherine Moureaux. Une proposition a récemment été déposée auprès du Fédéral pour leur donner accès aux archives, afin de mieux connaître leur histoire, leurs racines. ●

ADM

## L'AVIS D'UN PROF D'HISTOIRE

## « Difficile d'aborder la Shoah en classe »

« L'histoire est indivisible, elle forme un tout. On ne peut l'édulcorer, la trafiquer, revoir son contenu ou l'adapter en fonction du public, de la région », estime Marc Évrard. Professeur d'histoire de formation, il fut durant 17 ans préfet de l'athénée Andrée Thomas, à Forest, une école à discrimination positive. Cet enseignant s'est notamment mobilisé pour empêcher l'expulsion de Cynthia, une Togolaise de 19 ans, ou encore pour l'interdiction du voile au sein de son établissement. Il est retraité depuis à peine un mois.

« La majorité des élèves de l'athénée Andrée Thomas sont d'origine maghrébine. Il est clair que lorsqu'on y aborde certains thèmes, comme la Shoah ou le conflit israélo-palestinien, c'est très compliqué. Cela demande beaucoup d'habileté du professeur », reprend-il. « Bien sûr, il nous arrive de mettre en avant certains faits : par exemple, si

la classe est composée de beaucoup de Belgo-Algériens, nous parlerons peut-être de l'histoire de la France en Algérie. Mais que faites-vous si votre classe se compose de 10 Marocains, 5 Turcs, 3 Congolais ? Quelle histoire privilégier ? Le danger, c'est de discriminer encore davantage. Car adapter l'enseignement qui est dispensé, n'est-ce pas une manière de ne pas considérer ces jeunes comme vraiment belges ? Je crois

qu'il ne faut pas sans cesse les ramener à leurs origines. Ils sont avant tout belgo-bruxellois ! Et, en pratique, le prof aménage déjà naturellement son cours sans qu'il faille lui imposer un programme différent. Chaque année, par exemple, pour le 11 novembre, nous rappelions aux élèves qu'à Lasne, dans un cimetière musulman situé pas loin de chez eux, reposaient les corps de tirailleurs sénégalais, qui avaient défendu nos ancêtres. Faisons confiance aux

prof. »

## LENDEMAIN D'ATTENTAT DIFFICILE

Les lendemains d'attentats ont été particulièrement compliqués à gérer à l'athénée Andrée Thomas. « Après Paris et Bruxelles, certains élèves refusaient de respecter la minute de silence », se souvient Marc Évrard. « Ils disaient : « Pourquoi ne faisons-nous pas la même chose pour les enfants au Pakistan ? » Nous nous sommes donc adaptés en faisant également référence à d'autres événements actuels. »

Marc Évrard note tout de même une évolution récente. « Après Charlie Hebdo, des élèves me disaient : « Bien fait pour eux ! Ils ne devaient pas se moquer du prophète. » Mais après Paris et Bruxelles, ils disaient : « Là, ce n'est pas possible, Allah ne peut pas autoriser cela ». Car ils voyaient des jeunes, comme eux, sans histoire, se faire tuer sur des terrasses. »

ADM

## « Enseigner le génocide arménien ? »

Le principal parti d'opposition, le MR, n'est clairement pas d'accord avec la position de Catherine Moureaux et du PS. « On ne doit bien entendu occul-

ter aucun pan de l'histoire, mais bien aborder un nombre de sujets le plus vaste possible. Mais je trouve électoraliste et dangereux d'adapter le cours à la tête du client. On risque en plus de perdre le caractère universaliste du cours d'histoire. Je dis « basta » ! », s'insurge Françoise Bertiaux, chef de groupe MR à la Fédération Wallonie-

Bruxelles. « Imaginez la situation, par exemple à Saint-Josse, si vous décidez d'aborder le thème du génocide arménien ! Je crains que certains professeurs aient du mal avec leurs élèves d'origine turque. Certains risquent de refuser d'en parler. Et puis, ce n'est pas aux politiciens de se mêler de la liberté pédagogique des écoles. »

ADM

## Eugène Ernst, CSC Enseignement

## « Nos ancêtres les Gaulois à des Congolais : pas top »

Un enseignement du cours d'histoire à la carte doit-il faire craindre aux professeurs une « contagion » à d'autres matières ? Un exemple parmi d'autres : la théorie de l'évolution présentée comme une hypothèse parmi d'autres dans certaines classes, et non plus comme un fait scientifique. Eugène Ernst, secrétaire général de la CSC Enseignement, reconnaît que des problèmes se posent dans certaines écoles. En particulier lorsque les élèves ont été éduqués par des parents aux idées radicales.

## CONSTRUIRE UN DIALOGUE

« Dans le cadre du cours de biologie, il est possible que les enseignants se

heurten à un courant intégriste. Ils doivent tenter de construire un dialogue, même si pour certains élèves, les convictions déjà sont trop profondément ancrées. Mais en aucun cas on ne peut tolérer que des sujets ne soient pas abordés alors qu'ils figurent dans le programme. Il faut différencier les croyances des faits scientifiques », assure-t-il.

« Ce type de problème peut se poser également dans le cadre des cours de français, lors de la lecture de certains textes, dans les cours de religion, de moral et même de géographie. C'est parfois le cas lorsqu'on aborde certaines régions sensibles, des faits culturels qui y sont liés. Ce-

la peut heurter les élèves. Dans l'enseignement de l'éducation physique, en particulier à la piscine, les professeurs sont en première ligne. »

Pour autant, le secrétaire général de la CSC voit plutôt d'un bon œil une adaptation du cours d'histoire en fonction de l'origine des élèves. « Cela doit être encadré de manière scientifique, car il y a de possibles effets négatifs. Mais dans l'ensemble, je trouve cela positif. Cela peut permettre de partir d'un fait lié au vécu, à l'origine d'un élève, pour l'intéresser à la démarche scientifique d'une matière. Parce que, franchement, enseigner « nos ancêtres les Gaulois à des jeunes Congolais, ce n'était pas top... »

ADM